



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LEVÉE DE FONDS DE 1 M€

**Paris et Boston, le 9 décembre 2020 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce une levée de fonds de 1,0 M€ par le tirage de 1 tranche d'OCEANE-BSA, d'une valeur nominale de 1 000 000 €, souscrite ce jour par European High Growth Opportunities Securitization Fund.**

Le produit de ces opérations sera destiné, pour 50%, à financer les travaux préparatoires à un essai de Phase I/IIa dans les allergies et, pour 50%, à renforcer les capacités d'investissement dans des projets prometteurs, aussi bien dans le développement de candidats médicaments (BioTech) que de dispositifs médicaux (MedTech).

À ce jour, le tirage de 5 tranches d'OCEANE-BSA a permis de lever 5 M€ et donné lieu à la création de 252 331 723 actions nouvelles. À l'issue de ce tirage de 1 M€, la capacité d'investissement résiduel est de 34 M€. Le tableau de suivi des OCEANE-BSA en circulation sera mis à jour en conséquence.

Les caractéristiques des OCEANE-BSA et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 18 mai 2020<sup>1</sup>. Cette émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

#### À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN $\alpha$  Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13<sup>ème</sup> congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations : [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ  
Relations Presse financière  
[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)  
01 53 67 36 74

<sup>1</sup> Cf. Communiqué de presse du 18 mai 2020 : « Validation du plan « Nouveaux départs » par le Tribunal de commerce de Paris »